

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
(résultant de la ScC-SC2)

**PROMOUVOIR LES RÉSEAUX D'AIRES MARINES PROTÉGÉES DANS LA RÉGION DE
L'ASEAN**
UNEP/CMS/COP12/DOC.24.4.9

RECOMMANDATIONS POUR LA COP 12

- Recommandé pour adoption

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT

- Un lien doit être établi avec le processus de développement d'aires importantes pour les mammifères marins (AIMM) dans le Nord-Est de l'océan Indien et en Asie du Sud-Est, en particulier en vue de l'atelier prévu en 2018.
- Le texte doit être revu pour préciser si la portée de chaque action est régionale ou mondiale.
- Le rôle que la communauté internationale jouera dans l'appui au développement de réseaux d'aires maritimes protégées doit être clarifié.

COMMENTAIRES SUR DES SECTIONS SPÉCIFIQUES/ Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DE RÉVISION DU TEXTE

- Page 5, paragraphe 5
- Ajouter une référence au processus d'AIMM.